

J.O n° 36 du 12 février 2003 page 2598

Décrets, arrêtés, circulaires
Mesures nominatives
Ministère de la santé, de la famille et des personnes handicapées

Arrêté du 4 février 2003 fixant, en application de l'article 60 de la loi n° 99-641 du 27 juillet 1999 portant création d'une couverture maladie universelle, la liste des personnes autorisées à exercer la profession de médecin

NOR: SANH0320367A

Par arrêté du ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées en date du 4 février 2003, sont autorisées à exercer en France la profession de médecin les personnes dont les noms suivent :

M.

Amkie (Hicham) ;

M.

Bab Hamed (Mohammed Fouad) ;

Mme

Benjamin Mascarenhas (Maria Eugenia), épouse Conan ;

Mme

Boulos (Leïla) ;

M.

Briedj (Braham) ;

M.

El Ouedghiri (El Hassane) ;

Mme

Faid (Sandrine) ;

Mme

Farah (Fadila), épouse Elbaz ;

Mme

Ghernout (Wahiba), épouse Gritli ;

M.

Hamhami (Cherif) ;

M.

Mabanza (Munday) ;

M.

Mahi (Khaled) ;

M.

Medjani (Youcef) ;

M.

Mitrancescu (Mihai) ;

M.

Ouldji (Abdelmadjid) ;

Mme

Rasolomananalinarivo (Tiana Hanitriniaina), épouse Mamy Randriamihaja ;

M.

Sediri (Ibrahim) ;

Mme

Senga-Dia-Bayedila (Lwezianati), épouse Subayi Kamuanga ;

M.

Tebani (Saïd)) ;

M.

Tsouria Belaid (Djamel Eddine) ;

M.

Zeghichi (Ali) ;

Mme

Zoubir (Anissa), épouse Houhou.